

Blois, le 26 mai 2023

ÉDUCATION : LE DÉPARTEMENT RECEPTIONNE UNE PARTIE DES TRAVAUX DU COLLÈGE RÉNOVÉ DE SAINT-LAURENT-NOUAN

Dans le cadre de la mise en adéquation avec les enjeux pédagogiques et environnementaux des infrastructures des 26 collèges dont il a la charge, le conseil départemental de Loir-et-Cher développe depuis plusieurs années une politique d'investissement volontariste. Ainsi, jeudi 25 mai 2023, Claire Foucher-Maupetit, vice-présidente du conseil départemental chargée de l'éducation, de l'enseignement supérieur, des collèges et des bâtiments, s'est rendue sur le chantier de rénovation du collège *Marie-Curie* de Saint-Laurent-Nouan pour une réception partielle des travaux.



Construit en 1980, cet établissement, dont les bâtiments couvrent une surface de plus de 5 800m² accueille plus de 460 élèves et une trentaine de professeurs. Il connaît depuis août 2020 une importante campagne de travaux de rénovation et de restructuration qui devrait s'achever au printemps 2024.

Les réaménagements effectués représentent **un coût total de 12 M€** pris en charge par le conseil départemental – co-financés, à hauteur de près de 1,6 M€ par le [Fonds européen de développement régional \(FEDER\)](#) – et concernent :

- l'augmentation du nombre de salles d'enseignements et leur redimensionnement à 60 m² ;
- l'agrandissement de la salle *Science et vie de la terre*, de la salle à manger des élèves, des professeurs et des commensaux ainsi que des locaux des professeurs ;
- le déplacement de la salle d'étude ;
- le réaménagement des sanitaires des élèves et de la Section d'Enseignement Général et Professionnel Adapté (SEGPA) ;
- la création d'un foyer et d'espaces abrités extérieurs pour les élèves, d'une serre extérieure, d'une loge attenante à l'administration et d'un parking pour les professeurs ;
- la restructuration complète et la mise aux normes de la demi-pension ;

CONTACT PRESSE

Flavien Cuperlier – Attaché de presse

Conseil départemental de Loir-et-Cher

flavien.cuperlier@departement41.fr - 02 54 58 54 60

suivez-nous sur :
departement41



- le redimensionnement de l'infirmierie ;
- le remplacement du mode de production d'énergie (du Fioul à la géothermie), la réfection des réseaux de chauffage en vide sanitaire et l'amélioration de l'enveloppe thermique du bâti à un niveau très performant générant 44% d'économie ;
- l'embellissement des locaux de façon générale ;
- le remplacement des clôtures Est et Sud ;
- la sécurisation de la zone de stationnement des cars.



« Ces travaux prennent en compte la réglementation relative à la consommation d'énergie. Ils ont pour objectif d'offrir aux utilisateurs du collège un niveau de qualité identique à celui d'un collège neuf, tant en termes d'image que d'accès, de fonctionnalité, de niveau de confort et de sécurité en ayant recours à des biomatériaux tels que le bois ou la paille pour son isolation. 78 tonnes d'isolant dont 24 tonnes de paille – locale – ont été utilisés. Le conseil départemental continue de rénover les établissements dont il a la charge au rythme d'un par an. Améliorer les conditions d'accueil des élèves et contribuer à leur réussite est une priorité pour le conseil départemental » déclare

Philippe Gouet, président du conseil départemental.

« Ce chantier de rénovation comporte la particularité d'être réalisé en plusieurs phases en site occupé. Un nouveau bâtiment contenant sept salles de cours – dont cinq dotées d'Écrans Numériques Interactifs – et la demi-pension est ainsi déjà en service depuis octobre 2021 et celui dédié à la SEGPA est opérationnel depuis la rentrée 2022. Le 27 avril dernier, c'est le bâtiment A, accueillant les salles de sciences et de technologie, qui a été réceptionné. L'ultime phase de restructuration générale de l'établissement en cours concerne la rénovation du bâtiment de l'administration, du centre de documentation et d'information et de l'infirmierie ainsi que les aménagements extérieurs. Le département est engagé, en partenariat avec l'éducation nationale, pour offrir aux collégiens de Loir-et-Cher les conditions les plus favorables à l'acquisition des connaissances et à l'épanouissement individuel. » rappelle Claire Foucher-Maupetit, vice-présidente du conseil départemental chargée de l'éducation, de l'enseignement supérieur, des collèges et des bâtiments.



Ainsi rénové, le collège *Marie-Curie* allie, conformément à la politique du conseil départemental, innovation et modernité tant dans les domaines de l'infrastructure, que de la prise en compte de l'environnement et des moyens pédagogiques.

CONTACT PRESSE

Flavien Cuperlier – Attaché de presse

Conseil départemental de Loir-et-Cher

flavien.cuperlier@departement41.fr - 02 54 58 54 60

suivez-nous sur :
departement41

